

## **Le financement des arts et de la culture au cours de la 39<sup>e</sup> législature du Canada**

La synthèse des budgets du ministère du Patrimoine canadien de 2005/06 à 2008/09 que nous vous présentons aujourd'hui est fondée sur les *Analyses annuelles du Budget fédéral* de la Conférence canadienne des arts. La comparaison en côte à côte du financement attribué au cours de cette période au ministère du Patrimoine canadien, à ses organismes et à ses programmes met en valeur les tendances en matière de dépenses au cours de la 39<sup>e</sup> législature du Canada.

### **Le ministère du Patrimoine canadien : subventions et contributions choisies**

#### **(Tableau 1)**

Avant d'examiner et de comparer les dépenses au cours de cette période, il importe de faire une mise au point importante. En examinant les chiffres rapportés. Il faut garder en mémoire que le processus budgétaire de 2005/06 et de 2006/07 a été perturbé par une élection fédérale. Ce fait rend périlleuse toutes comparaisons directes entre les budgets votés sous les 38<sup>ème</sup> et 39<sup>ème</sup> législatures. Les dépenses, y compris celles consacrées aux arts et à la culture, sont souvent sous-estimées dans le budget '05/06 tandis qu'elles sont souvent surestimées dans le budget de 2006/07 à cause de cet événement. Elles sont sous-estimées en 2005/06 parce seulement le budget principal a pu être adopté durant cet exercice financier. En effet, le budget supplémentaire des dépenses pour '05/06 présenté par le gouvernement n'a pu être adopté par le Parlement avant sa dissolution en novembre et le déclenchement de l'élection. Conséquemment, les dépenses inscrites au budget 2006/07 sont surestimées du fait que les dépenses supplémentaires de 2005/06 ont dû être portées au Budget principal de 2007/08.

En raison de ces accrocs au cycle normal du budget des dépenses, l'analyse comparative des augmentations et des diminutions des niveaux de dépense au cours des trois derniers exercices doit être prudente. En d'autres mots, faute de budgets supplémentaires en 2005-2006 il n'est pas aisé d'arriver à comparer strictement des pommes avec des pommes dans le secteur pour la période 2006-2007 et 2008-2009.

Cela étant dit, le financement total des subventions et des programmes de contributions clés du ministère du Patrimoine canadien est demeuré relativement au cours des trois derniers exercices. Il y a toutefois eu un certain nombre de réaffectations de budgets à l'intérieur du Ministère.

Patrimoine canadien exerce son mandat à l'intérieur d'un cadre avec deux grands résultats stratégiques (voir Annexe 1 ci-dessous). En vertu du premier résultat, le gouvernement encourage les Canadiens à exprimer et à partager la diversité de leurs expériences culturelles entre eux et avec le monde; *c'est là que le financement des arts, du patrimoine, des institutions culturelles et des industries a lieu*<sup>1</sup>. Le deuxième résultat stratégique positionne le

---

<sup>1</sup> **Les activités de programme du Résultat stratégique 1 incluent** : la création de contenu canadien et l'excellence des performances, la viabilité de l'expression culturelle et la participation, la préservation du patrimoine du Canada et l'accès à la culture du Canada. **Les sous-activités de programme** incluent : les industries des arts et de la culture, le patrimoine, le sport, le volet international, les cultures autochtones vivantes, les Jeux d'hiver de 2010 (volet culture).

## Conférence canadienne des arts

Canada comme une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens<sup>2</sup>.

Si le budget total de Patrimoine canadien demeure relativement stable, il semble comporter une tendance à la réaffectation du financement du premier résultat stratégique vers le deuxième résultat stratégique. Ainsi, en 2008, l'augmentation la plus importante (46,1 millions de dollars) revient au deuxième résultat stratégique du Ministère, tandis que le premier enregistre une perte nette de 17,8 millions de dollars. Statistiquement, en 2007-2008, la proportion du financement ministériel total du premier résultat stratégique a été 57 p. 100. En 2008-2009, elle a diminué à 54,6 p. 100.

Les réaffectations notables de financement à l'intérieur de Patrimoine canadien incluent les coupes que nous avons connues depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008 et les économies ainsi réalisées qui ont été réaffectées, entre autres priorités, à l'augmentation de 30 millions de dollars sur une base récurrente du budget du Conseil des arts ainsi qu'à trois programmes émergeant au second résultat stratégique du ministère : les relais de la flamme olympique et paralympique 2010, le programme *Vers l'excellence* pour les athlètes des Jeux olympiques d'été et le *Plan d'action sur les langues officielles*. Le Budget 2008/09 a fourni 25 millions de dollars pour les relais de la flamme, 24 millions de dollars sur deux ans et 24 millions de dollars par année sur une base continue aux programmes *Vers l'excellence*, tandis que le programme de *Développement des communautés de langues officielles* a reçu une augmentation de 24,7 millions de dollars).

### **Tableau 1 – Ministère du Patrimoine canadien : Subventions et contributions choisies**

*(pour une description détaillée de chaque programme, se référer aux Analyses budgétaires de la CCA)*

<b><u>Subvention/contribution</u></b>	<b>2005-2006 (Budget principal des dépenses)</b>	<b>2006-2007 (après les Budgets supplémentaires des dépenses A/B)  (voir note A)</b>	<b>2007-2008 (après les Budgets supplémentaires des dépenses A/B)</b>	<b>2008-2009 (Budget principal des dépenses et Budget supplémentaire des dépenses A)</b>
<b>Arts</b>				
<b>Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien</b>				
Renforcement des compétences	5 854 997	6 310 043	6 310 043	6 134 043
Subventions à des fins de dotation	15 500 000	14 884 420	14 884 420	14 884 420

<sup>2</sup> **Les activités de programme du Résultat stratégique 2 incluent** : la promotion de la compréhension interculturelle, le développement communautaire et le renforcement des compétences, la participation à la vie communautaire et la citoyenneté active. **Les sous-activités de programme** incluent : les langues officielles, le multiculturalisme, les partenaires autochtones, la citoyenneté active, le sport, la jeunesse, les célébrations, le volet international, les Jeux d'hiver 2010.

Conférence canadienne des arts

Fonds de stabilisation	4 026 436	626 760	626 760	626 760
Initiatives de réseautage		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Programme Présentation des arts Canada	22 642 028	21 418 998	20 761 498	28 362 112 <b>(voir note B)</b>
Programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine			3 092 000	7 000 000 <b>(voir note B)</b>
Le Canada en fête!		12 951 037	21 988 600	31 970 426 <b>(voir note C)</b>
Capitales culturelles du Canada	2 000 000	3 862 680	3 862 680	3 862 680
Programme Espaces culturels Canada	27 672 259	26 901 423	30 442 423	29 342 801
Programme national de formation dans le secteur des arts	16 172 750	15 903 920	16 618 000	16 703 920
<b>Patrimoine</b>				
Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales		9 873 000		
Programme d'aide aux musées	11 730 350	12 023 284	10 098 000	14 445 845 <b>(voir note D)</b>
<b>Industries culturelles</b>				
Fonds canadien de télévision	99 550 000	119 950 000	119 950 000	119 950 000 <b>(voir note E)</b>
Programme de développement de l'industrie de l'Édition	38 368 948	39 764 798	38 094 798	37 637 660
Fonds du Canada pour les magazines	9 652 000	16 067 998	15 567 998	15 381 182
Fonds de la musique du Canada	n.d.	22 889 658	22 889 658	22 614 982
Fonds des nouveaux médias du Canada	8 150 000	17 032 000	14 025 000	14 196 077
Programme d'aide aux publications	41 400 000	45 400 000	45 400 000	45 400 000
<b>Autres subventions et contributions</b>				
Subventions et contributions au sport				
Programme d'aide aux athlètes	27 000 000	27 000 000	27 000 000	26 676 000

## Conférence canadienne des arts

Programme de soutien du sport	36 074 345	97 825 345	101 847 481	101 563 183
Programme d'accueil de manifestations sportives	19 165 000	167 585 000	148 823 284	61 889 404
<b>Langues officielles</b>				
Programme d'amélioration des langues officielles	103 943 510	109 219 100	108 923 289	111 020 927
Programme de développement des communautés de langue officielle	219 842 501	214 828 820	216 344 930	241 113 473
Programmes pour les autochtones	30 295 707	66 787 262	66 203 732	57 757 982

(A) Si les niveaux de financement de la culture ont augmenté modestement dans le Budget 2006, il est très important de garder à l'esprit qu'il n'y a pas eu de Budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice 2005-2006. Les dépenses supplémentaires de 2005-2006 ont été faites sous la forme de mandats spéciaux du gouverneur général et ces montants supplémentaires ont été inclus dans le Budget principal des dépenses de 2006. Il faut donc interpréter les augmentations de financement de 2006-2007 avec prudence parce qu'elles comprennent des dépenses de l'exercice précédent.

(B) Les augmentations du programme Présentation des arts Canada et de Développement des communautés par l'entremise du programme des Arts et du Patrimoine ont été attribuées aux programmes de festivals des arts locaux et du patrimoine local.

(C) Le gouvernement a indiqué que les augmentations pour le programme Le Canada en fête sont attribuables aux fonds pour la célébration du 400<sup>e</sup> Anniversaire de la Ville de Québec à l'été 2008 et pour le Congrès eucharistique international, également en 2008. Ce programme qui fournit de façon générale de l'aide financière pour les événements communautaires entre le 21 juin et le 1<sup>er</sup> juillet a pour objet de couvrir seulement une portion des coûts des événements.

(D) Le Programme d'aide aux musées a augmenté de cinq millions de dollars pour le programme de stage d'été dans les musées annoncé dans le Budget 2007. Cela ne représente pas à ce titre du nouveau financement pour le programme, qui a été réduit de 2,3 millions de dollars par année à l'automne 2006.

(E) En 2007, la contribution du gouvernement au Fonds canadien de télévision a été renouvelée à son niveau de 1996 jusqu'en mars 2009. Des fonds de 20 millions de dollars ont également été réaffectés de Téléfilm au Fonds canadien de télévision, le budget de Téléfilm étant diminué d'autant. Les augmentations en 2006 peuvent être attribuées aux mandats spéciaux du gouverneur général concernant le budget 2005-2006 (voir la note A ci-dessus).

### **Tableau 2 – Dépenses comparatives d'organismes et de sociétés d'État choisis au cours de la 39<sup>e</sup> législature du Canada**

## Conférence canadienne des arts

Organisme <sup>1</sup>	Dépenses totales 2004-2005 (adoptées par la 37 <sup>e</sup> législature)	Dépenses totales 2005-2006 (adoptées par la 38 <sup>e</sup> législature)	Dépenses totales 2006-2007 (adoptées par la 39 <sup>e</sup> législature)	Dépenses totales 2007-2008	Total des prévisions 2008-2009
Ministère du Patrimoine canadien	1 271,4	1 324,0	1 459,5	1 440,5	1 413,8
Conseil des Arts du Canada	154,3	151,8	171,4	181,8 (voir la note F)	182,1
CBC/Société Radio-Canada	1 026,3	1 070,4	1 114,0 (voir la note G)	1 104,0	1 115,4
Bibliothèque et Archives Canada	113,8	109,0	114,0	154,8 (voir la note H)	157,6
Centre national des Arts	32,4	32,2	56,3 (voir la note I)	55,9	49,7
Galerie nationale du Canada	44,2	44,7	46,6	51,4 (voir la note I)	53,3
Musée canadien des civilisations	96,3	60,3	61,5 (voir la note I)	61,9	61,4
Musée canadien de la nature	61,0	55,6	59,6	84,9 (voir la note I)	59,2
Musée des sciences et de la technologie du Canada	29,8	26,4	30,6 (voir la note I)	32,1	31,0
Office national du film du Canada	66,8	67,7	70,9 (voir la note J)	67,1	65,3
Téléfilm Canada	128,3	124,4	105,2 (voir la note K)	105,2	107,7
<b>TOTAL</b>	<b>3 024,6</b>	<b>3 065,5</b>	<b>3 288,9</b>	<b>3 339,9</b>	<b>3 296,5</b>

<sup>1</sup> Ces chiffres couvrent seulement les appropriations de crédits. Tous ces organismes produisent aussi des recettes annuelles.

**(F)** Dans le Budget 2006, le gouvernement a annoncé une augmentation ponctuelle, sur deux ans, du budget du Conseil des Arts du Canada (une augmentation ponctuelle de 20 millions de dollars en 2006-2007, et une deuxième augmentation ponctuelle de 30 millions de dollars en 2007-2008). Le budget 2008-2009 reflète une augmentation permanente de 30 millions de dollars du budget de base du Conseil.

**(G)** Le Conseil du trésor fournit aux ministères et aux agences gouvernementales une indexation des salaires selon le résultat des augmentations négociées avec les syndicats. Depuis 2004/05, la Société Radio-Canada a reçu une somme d'environ 20 millions de dollars à ce chapitre en 2005/06 et 2006/07. Ces augmentations se sont ajoutées au financement permanent de la Société. L'exercice 2008/09 comprend un transfert de 20 millions de dollars du budget de 2007/08 à celui de 2008/09 pour le financement de la couverture des Jeux Olympiques de Beijing. Il s'agit là d'un ajustement ponctuel. Le budget de 2008/09 comprend une réduction de 6,6 millions de dollars, résultat de l'exercice de révision stratégique des dépenses gouvernementales. Finalement, en 2004/05, Patrimoine avait accordé un montant supplémentaire de 2 millions par année pour la numérisation des archives de la Société, financement qui ne figure plus au budget 2008/09.

**(H)** Les changements du financement de Bibliothèque et Archives Canada résultent de deux facteurs. Le premier est l'intégration de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives

## Conférence canadienne des arts

nationales du Canada en 2004, qui ont donné lieu à des coûts de transition et à du financement spécial et ponctuel. En 2006-2007 et au cours des années subséquentes, des fonds additionnels ont été attribués à Bibliothèque et Archives Canada pour le développement des descriptions, la description et l'entretien du Musée du portrait du Canada.

**(I)** En 2006, le gouvernement a annoncé qu'il affecterait 100 millions de dollars sur une base ponctuelle au financement de l'infrastructure pour les organismes suivants : le Musée de la nature, le Musée du portrait du Canada, le Musée canadien des civilisations, le Musée des sciences et de la technologie du Canada et le Centre national des arts. Le déclin en 2008 du financement du Centre national des arts et du Musée canadien de la nature n'a pas affecté les subventions d'exploitation, mais reflète l'achèvement de projets d'investissement ponctuels.

**(H)** L'Office national du film doit son augmentation au transfert de 2,5 millions de dollars du ministère du Patrimoine canadien pour les activités de soutien de « la création de contenu culturel et sa mise en ligne et les autres projets de numérisation » et un transfert de 420 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien pour le développement des communautés minoritaires de langue officielle.

**(I)** Le financement de Téléfilm Canada a diminué, s'établissant à 105,2 millions de dollars en 2006-2007 et à 104,6 millions de dollars en 2007-2008, en raison du transfert de 20 millions de dollars au ministère du Patrimoine canadien pour le Fonds canadien de télévision.

**Annexe 1 : Patrimoine canadien : Architecture des activités de programme**

<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Activités de programme</b>	<b>Sous-activités de programme</b>	<b>Exemples de sous-activités de programme</b>
<b>Résultat stratégique 1 :</b>  <b>Les Canadiens expriment leurs expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde</b>	Création de contenu canadien et excellence des performances	Industries des arts et de la culture	Fonds canadien de télévision; volet de la création de contenu du Fonds de la musique du Canada; Fonds du Canada pour les magazines; Édition; Nouveaux médias / médias interactifs
		Sport	Aide aux athlètes; Soutien au sport; Accueil de manifestations sportives
	Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel	Industries des arts et de la culture	Soutien au secteur des arts; renforcement des capacités : Fonds de la musique du Canada et Secteur du film et de la vidéo; volet du développement de l'industrie du secteur de l'Édition et Fonds du Canada pour les magazines
		Patrimoine	Réseau canadien d'information sur le patrimoine; Soutien des établissements et organismes voués au patrimoine
		Jeux d'hiver 2010	
		Volet international	Routes commerciales; TV5; Francophonie internationale; Normalisation internationale; Renforcement des capacités et coopération
	Préservation du patrimoine canadien	Patrimoine	Préservation des longs métrages et accès; Préservation de la musique canadienne et accès; Institut canadien de conservation
		Cultures autochtones vivantes	Langues et cultures autochtones, radiodiffusion autochtone
	Accès et participation à la vie culturelle du Canada	Industries des arts et de la culture	Arts dans les collectivités; initiative de chaîne d'approvisionnement de l'édition du livre; aide à la distribution des publications; Fonds de la musique du Canada; initiative des collectifs
		Patrimoine	Patrimoine culturel canadien en ligne; Expositions et collections; Biens culturels mobiliers
<b>Résultat stratégique 2 :</b>  <b>Les Canadiens vivent dans une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension</b>	Promotion de la compréhension interculturelle	Langues officielles	Promotion de la dualité linguistique; apprentissage de la langue seconde
		Multiculturalisme	Multiculturalisme
	Développement communautaire et renforcement des capacités	Partenaires autochtones	Organismes autochtones
		Langues officielles	Vie communautaire, enseignement de la langue de la minorité
	Participation à la vie sociale et à la	Multiculturalisme	
		Collectivités	Jeunes autochtones, femmes

Conférence canadienne des arts

<b>interculturelle et la participation des citoyens</b>	vie civique	autochtones	autochtones
		Participation des citoyens	Partenariats communautaires; Programme d'information et de recherche sur le Canada
		Sport	Soutien du sport; Accueil de manifestations sportives
		Jeunesse	Échanges Canada, Katimavik, Jeunesse Canada au travail
		Célébration	Célébration, commémoration et apprentissage
		Volet international	Expositions internationales
		Jeux d'hiver 2010	